

le 26 janvier 2021

# OFFRE D'EMPLOI

## **L'AAHJ recherche**

Responsable du Pôle Hébergement et Insertion (H/F)

Sous l'autorité du Directeur, vous encadrez l'équipe pluridisciplinaire du Pôle Hébergement Insertion, au service des personnes hébergées de l'association, et êtes membre de l'équipe de Direction.

Le Pôle Hébergement et Insertion (PHI) est composé de 9 travailleurs sociaux. Il regroupe trois dispositifs (Pension de famille, CHRS, Stabilisation) qui accueillent 135 personnes en grande précarité, sur l'Eurométropole de Strasbourg.

### **Activité du poste :**

En vous inscrivant dans le projet associatif de l'association, vous êtes chargé de :

- Assurer l'animation des équipes, développer leur dynamique ;
- Assurer la mise en œuvre, l'évaluation et la mise à jour du projet de Pôle ;
- Encadrer, organiser, suivre et évaluer le travail des équipes de travailleurs sociaux ;
- Garantir l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'accompagnement des hébergés ;
- Optimiser le fonctionnement opérationnel du service en coordonnant les ressources internes et externes qui contribuent à l'accompagnement des bénéficiaires ;
- Assurer la coordination opérationnelle avec le Service intégré d'accueil et d'orientation et avec les financeurs ;
- Développer et animer des réseaux et partenariats ;
- Elaborer et mettre en œuvre le nouveau projet social de la Pension de famille ;
- Assurer les astreintes, en partage de temps, avec les autres chefs de service et la Direction.

### **Profil :**

Titulaire d'un CAFERUIS ou d'un diplôme équivalent de niveau 2, vous justifiez d'une expérience significative d'encadrement.

Vous manifestez un intérêt réel pour les problématiques liées à la précarité et à la vulnérabilité.

Vous savez animer une équipe en valorisant les compétences individuelles et la cohésion d'équipe.

Doté.e d'une forte capacité d'organisation, d'initiative et de prospection, vous disposez de facilités relationnelles et rédactionnelles.

Vous maîtrisez l'outil informatique.

Conditions : CDI à plein temps, rémunération selon les accords CHRS

Permis B exigé

Candidatures à adresser au Directeur de l'AAHJ – mangelo@aahj.org, pour le 18 février 2021 au plus tard.